

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

En 2020, CREATIV a entamé sa première année sous statut associatif avec de nombreux défis tant sur le plan du modèle économique que de l'organisation. Mais c'est avant tout le sens donné à notre action qui a animé l'équipe, aux côtés des publics éloignés de l'emploi. C'est notamment pour l'affirmer que nous avons engagé l'écriture d'un projet associatif dans une démarche associant administrateurs et professionnels.

Creativ', c'est quoi ?

Tout simplement un espace de travail collaboratif au sein duquel ses membres et leurs partenaires se retrouvent pour construire les politiques de l'emploi de demain :

ARTICULÉES AUTOUR
DES BESOINS EN

compétences

DU TERRITOIRE ET
DE SES ENTREPRISES,

RÉSOLUMENT INSCRITES
DANS UNE LOGIQUE DE

recherche

- ACTION POUR RÉPONDRE AUX
DÉFIS DU MARCHÉ DU TRAVAIL
ET DE L'ÉVOLUTION DU TRAVAIL,

VISANT À FAVORISER L'ACCÈS DE LA
POPULATION AUX

emplois

DU TERRITOIRE,

DANS UNE LOGIQUE D'

anticipation

DES BESOINS EN RESSOURCES
HUMAINES DES ENTREPRISES,

À L'ÉCHELLE DU

territoire

DU BASSIN DIJONNAIS, ÉCHELLE
ADAPTÉE AUX FLUX DU MARCHÉ
DU TRAVAIL LOCAL,

ANCRÉES DANS UNE
LOGIQUE D'

innovation

PERMANENTE POUR ADAPTER
L'ACTION PUBLIQUE AUX
MUTATIONS ÉCONOMIQUES,

ET TOUJOURS AU
SERVICE DE

valeurs

FORTES PLAÇANT LES PERSONNES
ET LA SÉCURISATION DE LEURS
PARCOURS PROFESSIONNELS AU
COEUR DES INTERVENTIONS.

Nous aurions pu introduire ce rapport par la crise sanitaire et ses effets sur notre activité. Nous préférons vous parler des transformations qui se poursuivent ou s'engagent et nous tourner vers le futur à l'image des nouveaux chantiers lancés en 2020 (contractualisation PLIE 2021-2025, Territoire d'innovation, collaboration avec le DAQ 2.0, développement des achats socialement responsables avec la Région, etc.) et des enjeux d'accès à l'emploi dans un marché du travail plus complexe que jamais.

Océane Charret-Godard

Présidente de l'association CREATIV'
Conseillère métropolitaine
déléguée à l'emploi

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un outil partenarial :

- d'animation, de coordination, d'innovation et de mise en œuvre des politiques en matière d'insertion, d'emploi et de formation, pour un public éloigné de l'emploi.
- d'accompagnement à l'emploi de publics en difficulté d'insertion, en réponse aux besoins économiques du territoire.

NOTRE ÉQUIPE :

• **4 personnes dans le cadre de la structure d'animation** (1 cheffe de service, 2 chargés de projet, 1 assistante en charge de la gestion administrative des parcours PLIE)

• **13 référents et 1 chargée de mission** emploi-formation, portés par 7 structures partenaires :

- **2 communes** : Quetigny, Longvic

- **5 opérateurs** : IRFA, IFPA, APSALC, CESAM, Mission locale (sélectionnés par « appel à projets »)

COVID-19 : confinement(s) et accompagnement

Le 16 mars 2020, le gouvernement prenait la décision de placer la France en confinement généralisé afin de lutter contre la propagation de la pandémie de coronavirus. Durant 8 semaines, soit jusqu'au 11 mai 2020, le PLIE a maintenu son activité en distanciel permettant à 622 personnes de poursuivre leur accompagnement. Les rendez-vous de suivi se sont tenus par téléphone, les réunions d'équipe et de partenaires en visio conférence. Ensuite, les points relais ont rouvert et l'accueil a re-

pris en présentiel y compris pendant le confinement de novembre. Afin de mesurer l'impact du confinement de mars 2020 sur l'accompagnement, les référents du PLIE ont soumis un questionnaire aux participants. Plus de 300 personnes ont répondu. Plusieurs thématiques ont été abordées :

- La crise sanitaire et ses impacts
- La relation avec les référents de parcours
- L'accompagnement après le confinement

EN SYNTHÈSE, ON PEUT RETENIR QUE :

65% des répondants ont éprouvé des difficultés d'ordre financière et/ou matérielle et/ou psychologique pendant la crise.

40% ont exprimé une peur liée à la COVID

25% ont été contraints de refuser une offre d'emploi pour des raisons divers (peur de la COVID, garde d'enfants, santé)

58% des répondants ont considéré qu'il a été important de maintenir le lien avec leur référent.

L'accompagnement du PLIE a permis de maintenir du lien social avec les publics fragiles. Si les participants ont souvent exprimé des problématiques sociales plus accrues, les questions d'emploi sont restées au cœur de l'accompagnement.

Les impacts de la crise sanitaire sur l'activité du PLIE: **-18%** sur les entrées, **-17%** sur les étapes de parcours, **-34%** sur les contrats de travail signés, **-26%** sur les sorties positives.

FINANCEMENT ET GESTION BUDGÉTAIRE DU PLIE

Le PLIE contribue à la mise en œuvre du Programme Opérationnel National du FSE et est fortement soutenu par lui. En conséquence, il fait l'objet d'un pilotage, d'un budget et d'une comptabilité spécifiques. Son budget présenté sous la forme d'un plan d'action appelé « programmation du PLIE » détaille l'ensemble des actions permettant de mettre en œuvre l'accompagnement des demandeurs d'emploi, ainsi que des services complémentaires favorisant leur retour à l'emploi et/ou la résolution de leurs freins périphériques (enveloppe souple notamment). **En 2020, la programmation du PLIE s'élève à 1 133 260 euros dont 530 839 euros de FSE.**

Agir contre la fracture numérique



Durant l'année 2020, marquée par la crise sanitaire et les périodes de confinement, le PLIE a pu poursuivre son activité d'accompagnement en distanciel. Néanmoins, les difficultés liées à l'accès au numérique et plus largement aux nouvelles technologies, particulièrement pour les personnes les plus fragiles, se sont accentuées. C'est pour répondre à cet enjeu majeur pour les parcours d'insertion que le PLIE, en partenariat avec le Centre Numérique Dijon, a souhaité proposer à ses bénéficiaires des ateliers numériques sur mesure. De mi-novembre à fin décembre 2020, 8 participantes PLIE, réparties sur 3 groupes de niveau, ont pu suivre chaque semaine un atelier de 2 heures, les séances regroupant 4 personnes maximum du fait des conditions sanitaires.

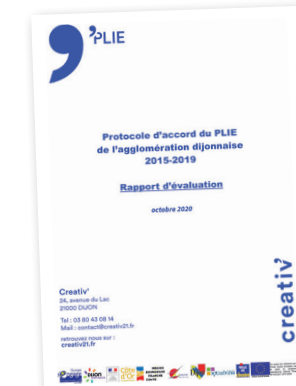
Les animateurs ont évalué les besoins individuels et défini des objectifs afin de permettre à chacun, quel que soit son niveau, de progresser vers une meilleure appréhension du numérique. Ces ateliers ont été perçus de manière positive par toutes les personnes qui ont pu en bénéficier. Ils ont permis pour certaines d'entre elles d'avoir un premier contact avec l'outil informatique et numérique et à d'autres de compléter et conforter leurs connaissances. Leurs référents ont également constaté un impact à la fois sur l'autonomie des personnes dans leur recherche ainsi que sur le développement de leurs compétences. Fort de cette réussite, ce partenariat sera renouvelé sur l'année 2021 avec l'ouverture d'un atelier supplémentaire au sein du quartier de la Fontaine d'Ouche.

Evaluation du protocole 2015-2019,

REVENIR SUR HIER POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Dès le second semestre 2019, l'équipe du PLIE a engagé une démarche d'auto-évaluation du dispositif sur la période 2015-2019. Toutes les facettes du dispositif et leurs évolutions ont été observées. Le document présente une rétrospective et une analyse globale du PLIE sur les 5 dernières années : Son organisation, son budget, son activité (les prescriptions, les entrées, les parcours, les sorties), le développement de son réseau partenarial, de la relation entreprises, et les actions mises en œuvre auprès des collaborateurs du PLIE et auprès des bénéficiaires. Ces travaux ont eu pour but d'observer les réalisations et les résultats au regard des objectifs assignés au PLIE, d'en apprécier son efficacité et son efficience, d'en tirer les enseignements et de définir les enjeux du prochain protocole d'accord.



Présenté aux partenaires institutionnels et financeurs le 15 décembre 2020, le rapport d'évaluation sera partagé et soumis à validation des membres du comité opérationnel du PLIE puis à la validation des membres du comité de pilotage début 2021.

LES CHIFFRES CLÉS DU PLIE 2020 :

488

nouveaux entrants

1 204

personnes accompagnées en 2020 dont :

724

contrats signés

55%

sont des femmes

204

sorties vers l'emploi durable (CDD + 6 mois, CDI) et la formation qualifiante.

43%

sont bénéficiaires du RSA

29%

résident sur les QPV

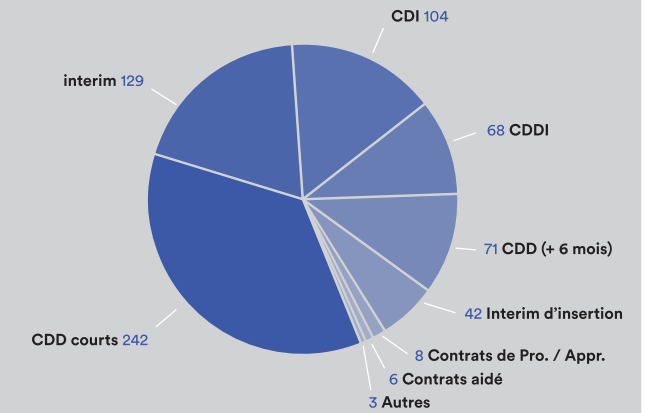
73%

ont un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V

32%

ont plus de 45 ans

NOMBRE DE MISES À L'EMPLOI PAR CATÉGORIE :



Difficultés linguistiques : comment améliorer la communication avec les usagers

Parmi les publics qu'il accompagne, le PLIE peut intervenir auprès de personnes d'origine étrangère maîtrisant mal ou peu la langue française. Outre la problématique fondamentale de communication, les personnes sont également confrontées à des difficultés spécifiques portant sur la compréhension :

- de l'offre de service en terme d'insertion socio-professionnelle,
- de la structuration du marché du travail,

- des modalités d'accès aux droits et à la formation,
- des codes sociaux-culturels,
- des pré-requis avant l'intégration dans l'entreprise, etc.

Face à cette problématique, les référents ont adapté leurs modalités d'intervention et développé une certaine expertise afin d'interagir avec les participants. Faisant le constat que les référents souhaitent harmoniser leurs pratiques et bénéficier d'outils mobilisables par

chacun, le PLIE a voulu engagé une démarche de capitalisation des savoir-faire développés en la matière. Pour l'accompagner dans ce travail, le PLIE a sollicité son partenaire, le CESAM, expert en matière de FLE (Français Langue Etrangère).

C'est dans ce cadre qu'a été organisé un atelier de partage des pratiques, animé par le CESAM, au cours duquel les référents PLIE ont mis en commun leurs expériences en matière d'intervention auprès

des publics « FLE ». Ces travaux ont conduit à l'élaboration d'un outil-guide qui compile des techniques linguistiques et des outils liés à la posture professionnelle, en vue d'adapter le positionnement face à une personne ne maîtrisant pas le français.

Les retours positifs de cette expérimentation vont conduire à l'avenir à renouveler des ateliers sur d'autres thématiques.

Clauses d'insertion

Les clauses d'insertion sont un outil juridique qui permet aux acheteurs publics et privés de réserver dans leur achat un volume d'heures de travail pour des publics en insertion professionnelle. Elles constituent un véritable levier pour favoriser l'immersion en situation de travail et la professionnalisation des demandeurs d'emploi. Elles représentent également un outil au service des politiques de l'emploi dans la mesure où l'insertion s'effectue dans des activités du secteur marchand (BTP, services, prestations intellectuelles) par le biais d'un contrat de travail.

NOTRE ÉQUIPE :

1 cheffe de service
3 facilitatrices
1 assistante en charge de la gestion administrative des parcours

NOTRE OFFRE DE SERVICES :

Le Pôle clauses d'insertion constitue l'interface entre les donneurs d'ordre, les entreprises, et les acteurs de l'insertion par l'activité économique.

- **pour les entreprises :**
 - Informer et aider les entreprises sur la mise en œuvre des clauses d'insertion.
 - Centraliser le rapprochement des offres avec les publics demandeurs.

- **pour les donneurs d'ordre :**
 - Offrir un appui aux donneurs d'ordre pour les aider :
 - À repérer et identifier les marchés susceptibles d'être soumis à la clause.
 - Dans la rédaction de leurs pièces de marchés (conseil et assistance dans l'analyse et la rédaction).
 - Suivre et évaluer des démarches de promotion de l'insertion et de l'emploi.

- **pour les publics :**
 - Mobiliser des partenaires prescripteurs.
 - Centraliser le dépôt des dossiers.
 - Mettre en place les accompagnements et élaborer un parcours de retour à l'emploi durable ou un parcours de formation, évaluer les compétences professionnelles et suivre l'intégration dans l'entreprise.

Quand mobilité rime avec insertion sociale

Dans le cadre de ses achats socialement responsables, la métropole dijonnaise a souhaité inclure une clause d'insertion dans sa Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation des services de mobilité.

Cette DSP a été attribuée à l'entreprise Kéolis Dijon Mobilités, mandataire du groupement, lui même constitué des entreprises Effia Stationnement et Cycléo. La délégation de service public de la mobilité sur le territoire dijonnais a commencé le 1^{er} janvier 2017 et comporte un engagement de 21 600 heures d'insertion à réaliser sur la durée de la DSP, soit 6 ans.

Pour ces 4 premières années de DSP Mobilité, l'insertion a été exemplaire et de qualité :

- tant par la formation du public (via les Contrats d'Insertion Professionnelle Intérimaire et l'accompagnement mis en place par l'entreprise de travail temporaire d'insertion ID'ÉES INTÉRIM)
- la diversité du public (sexe, âge, demandeurs d'emploi plus ou moins éloignés de l'emploi)
- les postes proposés (agent de nettoyage, agent d'exploitation de stationnement)
- la diversité des modalités de mises en œuvre de l'insertion (contrats d'intérim d'insertion, contrats en entreprise d'insertion, embauches en direct de façon durable).



CETTE OPÉRATION A PERMIS :

- La réalisation de **51 071** heures d'insertion,
- De remettre à l'emploi **118** demandeurs d'emploi (86 hommes et 32 femmes)
- D'embaucher **8** agents d'exploitation des parkings en CDI

LES RÉSULTATS 2020

288 771

heures d'insertion réalisées, Les marchés de services représentent 73% des heures réalisées.

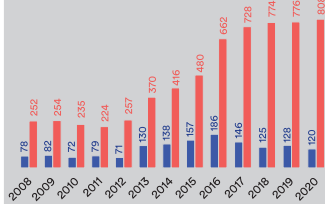
120

opérations concernées

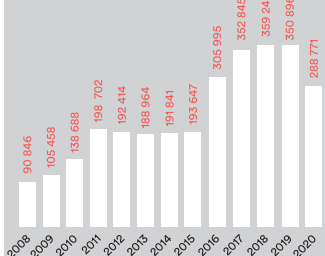
35

donneurs d'ordre

Evolution du nombre d'opérations et de salariés



Evolution du nombre d'heures d'insertion réalisées



140

entreprises ont accueilli un bénéficiaire du dispositif clauses d'insertion :

- 91 entreprises du secteur bâtiment,
- 11 entreprises du secteur travaux publics,
- 3 entreprises du secteur prestations intellectuelles
- 21 entreprises du secteur marchés de services,
- 2 entreprises d'insertion,
- 5 établissements et services d'aides par le travail
- 2 entreprises adaptées
- 2 chantiers d'insertion
- 4 entreprises de travail temporaires d'insertion ont mis à disposition des salariés auprès d'entreprises.

808

salariés mis à l'emploi sur le dispositif clauses dont 27 % des salariés issus des quartiers prioritaires sur Dijon Métropole et 28 % de femmes.

360^h

durée moyenne des parcours

77

embauches dont :

- 18% de personnes issues des quartiers prioritaires de la ville
- 51% sur les marchés BTP
- 50% sur les marchés de service

Une illustration des opérations accompagnées en 2020 :



MARCHÉS DE SERVICES

DSP exploitation du parc des expositions et du palais des congrès

Opération de la Ville de Dijon
6 038 heures d'insertion réalisées
7 salariés ont travaillé sur cette opération

CONTRATS PÉRENNES* SIGNÉS

3

Entretien des espaces verts 2018-2022

Opération du Secrétariat Général des Affaires Régionales
2 599 heures réalisées

TRAVAILLEURS HANDICAPÉS ONT TRAVAILLÉ SUR CETTE OPÉRATION

8

* Ces contrats correspondent aux sorties dites « positives » : CDI, CDD de plus de 6 mois, contrats de professionnalisation



MARCHÉS DE TRAVAUX ET PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Restauration facades et toitures Cour d'Appel de Dijon

Opération du Ministère de la Justice
1 132 heures d'insertions réalisées
4 salariés ont travaillé sur cette opération

CONTRATS PÉRENNE* SIGNÉ

1

Opération de maîtrise d'œuvre Réhabilitation de l'école de gendarmerie

Opération du SGAMI
4 620 heures réalisées
2 salariés ont travaillé sur cette opération

CONTRATS PÉRENNES* SIGNÉS

2

Reconstruction foyer Abrioux

Opération du bailleur social HABELLIS.
8 747 heures réalisées
25 salariés ont travaillé sur cette opération

CONTRATS PÉRENNES* SIGNÉS

12

L'achat de prestations intellectuelles : kézako ?

L'objectif principal de cet axe de développement est de diversifier les publics concernés par les clauses. Actuellement nous travaillons notamment dans les marchés d'études relatifs aux opérations de travaux.

Du côté donneur d'ordre : L'achat de clauses sociales en prestations intellectuelles c'est valoriser l'importance d'avoir une démarche globale lorsque l'on est un donneur d'ordre concerné par les questions de responsabilité sociale et de développement durable.

Du côté bénéficiaire : la clause peut être construite comme un outil de dynamisation des parcours professionnels. En effet, elle peut permettre aux bénéficiaires qui ont déjà des qualifications d'acquérir une nouvelle expérience professionnelle en vue d'intégrer durablement le marché classique du travail.

A Dijon, depuis 2019, trois donneurs d'ordre ont tenté l'expérience, 6 opérations de prestations intellectuelles ont été mises en œuvre, 17 marchés sont concernés par la clauses sur prestations intellectuelles sur des postes de dessinateurs projeteurs, techniciens BTP, chargés d'affaires, suivi de chantier, techniciens en architecture... Ces clauses ont généré un volume de 5 230 heures d'insertion jusqu'à présent. Avec 3 opérations en cours ou réalisées et 3 opérations qui ne sont pas encore lancées.

Les types d'opérations concernées par cette clause d'insertion :

- Marché de conseil juridique et assistance en représentation en justice ;
- Marché de maîtrise d'œuvre sur travaux d'aménagement de l'espace public ;
- Marché de maîtrise d'œuvre sur travaux de VNF, sur des écluses, barrages..
- Marché de maîtrise d'œuvre sur des réfections de réseaux secs et humides ;
- Marché de maîtrise d'œuvre sur traitement des eaux usées et rejets.

Et l'objectif ne s'arrête pas là, nous souhaitons développer les prestations intellectuelles dans les secteurs du numérique, de la communication, etc...

Opération de LINKCITY l'opérateur privé s'engage dans l'insertion professionnelle auprès de CREATIV'

Dans le cadre de son projet de réhabilitation de la tour Mercure située près de la gare de Dijon, rebaptisée tour Sigma, la filiale de développement immobilier de Bouygues Construction « Linkcity Nord-Est » a souhaité travailler en partenariat avec Creativ afin d'insérer une clause d'insertion sur cette opération. Une convention cadre a été établie entre CREATIV et BOUYGUES BÂTIMENT NORD EST afin d'accompagner les 15 entreprises intervenantes sur le chantier à réaliser leurs engagements d'insertion.

4 755 heures d'insertion professionnelles réparties auprès des entreprises ont été prévues, **4 907 heures** ont déjà été réalisées. **14 salariés** ont travaillé sur cette opération, soit **1 CDI**, **3 contrats** de professionnalisation, **1 CDD**, et **9 contrats** de mise à disposition par le biais de l'intérim d'insertion qui ont été signés (Eureka Interim, ID'ÉES Interim).

CONSTRUCTION DE 2 ÉCOLES D'INGÉNIEURS / ESEO & ESTP

Deux écoles d'ingénieurs vont s'implanter sur le territoire dijonnais. CREATIV' et C3B, entreprise du groupe VINCI CONSTRUCTION travaillent en collaboration étroite afin d'intégrer des demandeurs d'emploi dans leurs effectifs et inciter les entreprises sous-traitantes à faire appel au service des clauses d'insertion. Ce projet a pour ambition de permettre la réalisation de plus de 7 960 heures de travail dans le cadre des clauses d'insertion d'ici la fin du chantier en septembre 2021. En 2020, ce sont 9 026 heures d'insertion qui ont été réalisées sur ce chantier grâce à la mobilisation de l'entreprise générale ainsi que des 14 entreprises sous traitantes.

Ce sont 16 salariés qui ont travaillé sur cette opération. 4 CDI, 5 contrats de professionnalisation et 7 contrats de mise à disposition auprès d'ETTI ont été signés
Un beau projet qui permet aux demandeurs d'emploi du bassin dijonnais de s'insérer sur le marché de l'emploi !

Lab Compétences

Le Lab Compétences est un espace de travail collaboratif pour **construire des réponses aux mutations économiques du bassin dijonnais, aux évolutions du marché du travail et à l'élévation des besoins en compétences du tissu économique, tout en travaillant sur l'accès à l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels des personnes.**

Il constitue une structure ressource pour les acteurs du territoire intervenant dans le champ du développement économique, de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Le Lab' s'inscrit dans une logique d'innovation permanente et entend placer les entreprises au coeur des projets.

NOTRE ÉQUIPE :

1 cheffe de service
4 chargées de projet

SES MISSIONS :

- Éclairer la stratégie de développement du territoire sur les questions emploi / compétences
- Accompagner l'évolution des pratiques RH dans les entreprises
- Favoriser les mobilités professionnelles
- Améliorer la préparation des publics en lien avec les besoins des entreprises
- Promouvoir la qualité de l'emploi
- Adapter la formation initiale et continue aux nouveaux besoins en compétences



INDUSTRIES DE SANTÉ

Sensibiliser les publics au secteur des industries de santé

POURQUOI :

La filière santé n'est pas identifiée comme telle sur le bassin d'emploi. Les opportunités offertes par ce secteur d'activité, bien implanté sur le territoire, sont peu connues des publics.

FIL CONDUCTEUR :

Suite aux préconisations de l'étude GPECT de la filière santé menée par Creativ, le Pôle BFCare a lancé en 2019 avec le soutien de Dijon Métropole, Just Dijon et de 12 entreprises volontaires adhérentes, la création d'un film de promotion des 3 « univers métiers » des industries de santé des territoires de Dijon Bourgogne. Après plusieurs mois de travail sur le scénario, de tournages sur des sites industriels, et le montage vidéo, le film de promotion des métiers des Industries de Santé est disponible sur Youtube. Ce film est un premier outil de communication/promotion de nos savoir-faire valorisant notre région comme une destination attractive pour de jeunes diplômés et des actifs plus avancés dans leur carrière et souhaitant démarrer ou poursuivre leur carrière professionnelle. Ils pourront poursuivre la découverte des métiers grâce aux interviews de différents salariés des industries de Santé (<https://pole-bfcare.com>) Ce film a également été présenté aux acteurs de l'emploi et de l'orientation du bassin dijonnais.



INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

Développement des compétences comportementales

POURQUOI :

Les industries agroalimentaires souffrent d'un déficit d'image et d'un manque de visibilité auprès des acteurs de l'emploi et des publics.

FIL CONDUCTEUR :

Des investigations sur les compétences attendues par les industries agroalimentaires pour les postes de production ont permis de construire des tronc communs de compétences. Les compétences douces ont également été mises en évidence lors de cette enquête. Cet outil a été présenté aux différents acteurs de l'emploi du bassin dijonnais, à savoir, Pôle emploi, la Mission locale et le PLIE. Suite à ces préconisations, l'idée de créer un outil pour valoriser ces compétences douces auprès des publics accompagnés par le PLIE est née. Ainsi, plusieurs groupes de travail entre le PLIE, pour sa connaissance des publics et le Lab'compétences pour sa connaissance des entreprises, ont permis de construire le scénario autour de 6 compétences douces et un référentiel d'acquisition de ces dernières. En appui avec l'entreprise partenaire Arcanium, les boîtes d'échappement mobile permettront de faire prendre conscience au public de leurs compétences et de les valoriser auprès des entreprises du bassin d'emploi.

La Voie des Talents



Un événement original de promotion des métiers et des compétences de la transformation alimentaire à la commercialisation des produits du territoire. Creativ' organise avec ses partenaires UMIH 21, Vitagora, la CCI, le GPPR un événement de promotion des métiers et des compétences des secteurs d'activité du tourisme, de l'hôtellerie-restauration et de l'agroalimentaire. L'année 2020 a été consacrée à sa création avec une organisation programmée initialement en février 2021. L'événement se déroulera finalement les 11 et 12 octobre 2021, au Consortium.

La Voie des Talents propose :

- une façon ludique de réfléchir à l'orientation grâce à des mises en situation et à l'expérience de gestes professionnels ;
- la valorisation de ses talents afin de booster la confiance en soi ;
- la découverte originale des métiers de l'industrie agroalimentaire, de l'hôtellerie-restauration et du commerce autour de la transformation d'un produit emblématique de notre territoire jusqu'à sa commercialisation ;
- une immersion dans des filières porteuses d'emploi et d'avenir.

Plus de renseignements : www.lavoiedestaleants.com



RELATION CLIENT

Démarrage du projet innovant Cité Apprenti.e en Janvier 2020



Cité Apprenti.e est une action de préparation à l'apprentissage en partenariat avec l'École des Métiers, la Mission locale, Talent Campus et Manzanab. 6 sessions se sont déroulées sur l'année 2020 (4 ont été annulées en raison du contexte sanitaire). Le projet s'est enrichi avec le développement d'une ingénierie pédagogique innovante et la création d'outils et de contenus digitaux, proposés pendant les sessions : Vidéos 360°, Application de Rapid Learning, Roleplay, SWAP (en réalité virtuelle). L'objectif est que la prépa-apprentissage combine découverte et plaisir. Afin d'accentuer la dynamique territoriale et d'aller au-devant des publics, CREATIV' va mettre en place des animations dès 2021 pour faire découvrir Cité Apprenti.e. Le format de ces réunions se voudra court, dynamique et interactif.



AGRICULTURE

Répondre aux besoins de main d'oeuvre de l'agriculture

POURQUOI :

La production agricole n'est pas perçue comme un secteur pourvoyeur d'opportunités sur le bassin d'emploi.

FIL CONDUCTEUR :

Creativ', en partenariat avec la FDSEA et l'ANEFA, a proposé aux prescripteurs de l'emploi (pôle emploi, mission locale et PLIE), une matinée de l'emploi dédiée au secteur de l'agriculture.

Les thématiques abordées lors de l'atelier sont les suivantes :

- présentation du secteur de l'agriculture, de ses métiers et de sa saisonnalité ;
- historique de l'exploitation GAEC Asdrubal d'Is sur Tille, ses activités, ses métiers, son organisation et l'environnement de travail
- atelier ressources humaines d'échanges sur les pré-requis à l'embauche, les opportunités d'emploi, les attentes et les besoins du secteur de l'agriculture.

Cette matinale de l'emploi du secteur de l'agriculture permet aux prescripteurs de l'emploi d'appréhender le secteur de l'agriculture au niveau local et des opportunités qu'il propose.

Construire l'alimentation de demain : engagement d'un vaste chantier sur les besoins emploi/formation

Le Campus des métiers et des qualifications pilote de l'axe Compétences-formation du projet Dijon, système alimentaire durable. Dijon métropole fait partie des 24 lauréats au niveau national d'un appel à projets du Programme d'investissements d'avenir, Territoire d'innovation, piloté par la Caisse des Dépôts. Pour être lauréat, les porteurs de projet devaient énoncer une ambition de transformation opérationnelle et mesurable traduisant une vision du territoire à 10 ans.

Fort d'un écosystème d'acteurs robustes, Dijon Métropole se donne pour objectif d'être un territoire démonstrateur de la transition vers un système alimentaire durable en réponse à des enjeux universels :

- Une demande alimentaire croissante et une attente sociale pour une alimentation et un environnement de qualité ;
- Des systèmes alimentaires dominants aux déséquilibres environnementaux, économiques et sociaux insoutenables ;

Campus des Métiers et des Qualifications

ALIMENTATION, GOÛT, TOURISME

Pour 2020, les maîtres mots ont été : adaptation, rebondissement, innovation. Ils résument bien l'activité du Campus contraint de se réinventer en lien avec la crise sanitaire et ses conséquences.

RAPPEL DES OBJECTIFS :

- Contribuer au développement des filières agroalimentaire et tourisme
- Promouvoir l'enseignement professionnel auprès des jeunes
- Faciliter l'insertion professionnelle des apprenants
- Développer la mobilité internationale pour les élèves, les apprentis et les étudiants
- Renforcer les coopérations entre le système éducatif et le monde économique

LES RÉSULTATS CHIFFRÉS EN 2020 :

79

Collégiens ont été touchés par les actions d'accompagnement Parcours avenir ;

23

lycéens ont participé à l'enquête sur le vécu en formation des apprenants via des entretiens qualitatifs ;

18

enseignants / formateurs ont été directement concernés par les actions du CMQ ;

39

établissements de formation ont été interrogés dans le cadre de la demande de manifestation d'intérêt sur le projet de mobilité internationale et 6 établissements ont marqué leur intérêt pour le projet ;

120

personnes invitées au séminaire du CMQ et 44 participants à cet événement de créativité ;

Enfin, une dizaine d'entreprises ou de structures de développement économique ont été impliquées dans des travaux du CMQ en 2020.



Des expérimentations n'ayant pas fait la preuve de leur effet transformant à grande échelle.

Pour répondre à ces enjeux, le projet Dijon, système alimentaire durable vise la triple transformation du territoire : environnementale, économique et sociale. Parmi la cinquantaine de structures impliquées dans cet ambitieux projet, le Campus des Métiers et des Qualifications animé par Creativ', pilote une action transversale intitulée Evolution des métiers / Com-

pétences-formation. L'objectif de cette action consiste à analyser l'impact d'une alimentation plus durable sur l'évolution des métiers, des compétences et les besoins en formation associés de la production agricole jusqu'à la consommation alimentaire. Après des mois de travail pour élaborer le projet et en construire le modèle financier, les travaux devraient débuter début 2021 pour une durée de 5 ans.

Points relais

Les deux points relais de Créativ' sont situés sur les quartiers « politique de la ville » des Grésilles et de Fontaine d'Ouche. Ils offrent un service public de proximité aux habitants de ces quartiers permettant de les accueillir, les informer et les orienter dans leurs démarches de recherche d'emploi.

NOTRE OFFRE DE SERVICES :

- **Toute information** en lien avec votre recherche d'emploi ou de formation
- **Aide à la rédaction** d'une lettre de motivation, d'un CV, d'un courrier administratif
- **Appui** dans les démarches administratives en lien avec l'emploi
- **Informations sur les droits** des demandeurs d'emploi
- **Mise à disposition** de matériel informatique et d'accès internet pour ces démarches

NOTRE ÉQUIPE :

2 chargées d'accueil

LES CHIFFRES :

8 177 contacts/an :
contacts physiques et téléphonique

9 semaines
de fermeture totale

+2,66 % de fréquentation
sur le 1^{er} semestre

L'association : fonctionnement et financements

- En 2020, le GIP a géré un budget prévisionnel de 1 829 K€.

Depuis son passage sous statut associatif en date du 19 octobre 2019 (publication au Journal Officiel des Associations et fondations d'entreprises), la gouvernance de CREATIV' est composée d'un Bureau, d'un Conseil d'administration et d'une Assemblée générale.

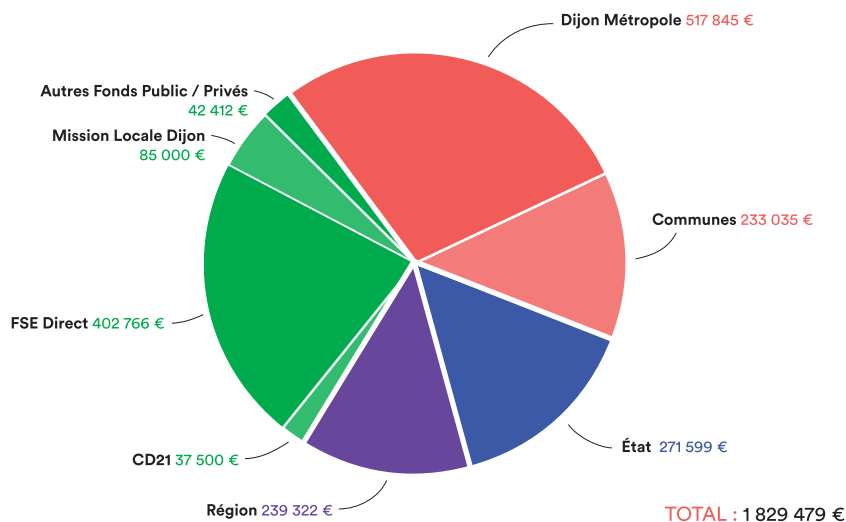
- En 2020, la crise sanitaire a impacté la réunion des instances de l'association et a nécessité un nouveau cadre de pilotage pour adapter l'organisation de CREATIV' au contexte. Ainsi, le Bureau s'est réuni à 10 reprises, tout particulièrement durant le premier confinement afin d'être informé de la situation et de contribuer pleinement aux décisions en matière d'organisation du travail, de délivrance des services et d'actions à conduire pour répondre aux difficultés éprouvées par les collaborateurs.

- Le Conseil d'administration du GIP s'est réuni à 3 reprises (20 février, 23 juin et 24 novembre) et une Assemblée Générale Extraordinaire a pu se tenir le 24 novembre pour valider la clôture des comptes 2019.

- En novembre 2020, suite à son passage sous statut associatif, CREATIV' a engagé un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) afin de construire son projet associatif.

- Pour sa gestion, l'association dispose d'une Direction et d'un pôle « Ressources » dont le responsable occupe une fonction d'Adjoint à la Direction. Ce service est composé de 3 collaborateurs : un assistant financier, un assistant informatique, une assistante de direction.

- Le budget de CREATIV' est alimenté par 39 financements différents dont 41% sont issus de Dijon Métropole, de ses communes membres.



L'association dispose d'une comptabilité analytique organisée par dispositif.

- Au 31 décembre 2020, l'association était composée d'une équipe de 35 collaborateurs dont 21 salariés (ou assimilés salariés) et 14 professionnels mis à disposition ou intervenant pour le compte de porteurs de projets dans le cadre du PLIE.

NOS FINANCEURS :

Retrouvez-nous sur creativ21.fr



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020